Majorité

Pour Saint-Nazaire

Nos Halles de Méan-Penhoet entament leur rénovation

Ce bâtiment remarquable est emblématique du quartier de Méan-Penhoët et de Saint-Nazaire.

Le bâtiment de 1100 m² demeure l'édifice public le plus ancien de notre ville. En effet, les Halles de Style Baltard (avec une armature métallique caractéristique) ont été construites en 1877 en centre-ville. Elles ont été déplacées en 1936 à Méan-Penhoët et demeurent depuis un marqueur du cœur de ce quartier historique.

Restauré en 1995, ce bâtiment nécessite des travaux d'ampleur pour lui redonner son élégance originelle.

La réhabilitation des halles comprend la réfection de la toiture en ardoise, le changement de l'ensemble des menuiseries, la rénovation de la structure métallique (sablage et laquage), le nettoyage des murs en brique, l'accroissement de la luminosité naturelle en retravaillant les persiennes et la remise aux normes incendie.

Les travaux menés par la Ville dureront toute cette année 2021 avant de permettre à la Socali (suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Ville) d'y déployer ses activités de marché paysan (vente de produits traditionnels et locaux) et de restauration au cours du second trimestre 2022. Cette nouvelle activité, tous les jours de la semaine, contribuera à l'animation du cœur de bourg aux côtés des commerces du pourtour et des activités proposées par le tissu associatif local.

A compter du 3 avril 2021, les commerçant·es se situant à l'intérieur du marché de Penhoët vont migrer à l'extérieur, sur le parvis sud, face à la mairie de quartier afin d'exercer leurs activités.

Depuis l'origine du programme de rénovation des halles, la municipalité de Saint-Nazaire a souhaité maintenir un marché le samedi matin. Ce marché est important d'une part pour la population du quartier et d'autre part, pour les client·es habitué·es des quartiers périphériques ou de communes limitrophes. Ce marché est un vecteur de lien social important.

Afin de satisfaire au maximum les commerçant·es souhaitant maintenir leurs activités le samedi matin, la ville a investi dans des installations démontables à l'instar des marchés parisiens, permettant aux commerçant·es d'être protégé·es des intempéries. Des travaux d'alimentation en électricité sont en cours pour que les commerçant·es puissent se fournir en électricité et ainsi respecter les normes sanitaires et la chaine du froid.

La volonté de la municipalité est donc non seulement de maintenir ce marché le samedi mais si possible de permettre un développement de ce dernier en le valorisant et en incitant de futur·es professionnel·les à venir s'installer, soit en tant que permanent·es ou simplement en tant que « commerçant·es temporaires ».

La ville de Saint-Nazaire porte une attention particulière et est attachée à ses 5 marchés : Halles centrales, Méan-Penhoët, La Bouletterie, Pertuischaud et Saint-Marc.

La convivialité, les échanges avec les commerçant·es, productrices et producteurs locaux, la qualité et la diversité des produits sont au rendez-vous. Nos marchés permettent à chacun·e de trouver en toute saison des produits alimentaires, des fleurs, des vêtements et d'autres produits souvent synonymes de bonnes affaires.

Sans oublier les marchés nocturnes de Saint Marc, l'été, pour flâner, découvrir des produits artisanaux, déguster des produits de terroir et passer de bons moments !

Une « Maison de l'entreprise »

A deux pas de la gare, dans l'ilot Willy Brandt, la Carène (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne) va ouvrir un nouveau service dédié exclusivement aux entrepreneurs·es et aux porteurs·es de projets économiques. L'objectif est qu'ils et elles accèdent sur un même site à l'ensemble des ressources nécessaires en termes de moyens humains et techniques au lancement de leur projet. Dénommé « Maison de l'entreprise », cet espace deviendra l'unique porte d'entrée pour celles et ceux qui sont ou qui souhaitent implanter leur siège social, une antenne, un site de production, de logistique ou des bureaux de recherche et développement sur Saint-Nazaire et son agglomération.

Organisé de façon à favoriser les échanges, la mise en relation et la création de réseau, le bâtiment se compose au rez-de-chaussée, d'un espace réservé à l'accueil du public et aux étages supérieurs des bureaux, des chambres consulaires, un espace de coworking et un espace de convivialité dédié à des sessions de formation, rencontres, etc. Son ouverture est prévue dans un an.

Un nouveau lieu d'accueil Enfants-Parents à Méan-Penhoët

Situé dans les locaux de la ludothèque en face des halles, ce lieu d'accueil Enfants-Parents, « le Bateau-Bulle », le troisième à Saint-Nazaire, doit permettre aux enfants de partager un moment privilégié avec la ou le proche qui l'accompagne. Il s'agit d'un lieu d'écoute et d'échange qui garantit l'anonymat et où chacun·e peut s'investir à sa convenance. Il facilite la sociabilisation, l'éveil et prépare à l'entrée à l'école.

L'ambition de cette structure, est de préparer les enfants d'aujourd'hui à vivre de manière autonome, épanouie et responsable au sein d'une société démocratique, pour y prendre une part active. Ce lieu d'accueil enfants-parents « Le Bateau Bulle », répond à ces différents enjeux et notamment celui d'accompagner la parentalité.

Il va permettre aux familles de créer du lien et de rompre l'isolement à travers l'échange et le partage, entre parents et accueillant·es, et entre parents, en s'exprimant, et ceci sans jugement. Pour certains enfants « le Bateau Bulle » sera le premier lieu extérieur à la cellule familiale qu'ils fréquenteront.

Ce lieu a été co-construit pendant deux ans avec un groupe de parents, la Maison de quartier et des professionnel·les de la petite enfance. Ce travail est un bel exemple de participation citoyenne. Non seulement les familles ont suivi et construit ce lieu d'accueil Enfants-Parents mais certaines, maintenant, le font vivre en l'animant.

Chantiers de l'Atlantique

Le 27 février dernier, l'Etat français annonçait aux élu·es locaux l'abandon du rachat des Chantiers de l'Atlantique par l'Italien Fincantieri. Cette excellente nouvelle pour le savoir-faire nazairien est l'aboutissement d'un combat porté par nos élu·es et par les organisations syndicales, tant était fort le risque d'une délocalisation de nos savoir-faire vers la Chine.

Sur l'invitation du Gouvernement, David Samzun s'est attelé à la construction d'un nouveau pool d'actionnariat pour garantir l'avenir de ce fleuron français avec en tête quelques priorités : trouver une solution nationale, respecter la stratégie industrielle déployée par l'équipe de direction des Chantiers, mobiliser sur la durée des moyens pour la Recherche et Développement, poursuivre la diversification vers les énergies renouvelables... Ces quelques principes sont les garants d'une entreprise dynamique, continuant, avec ses salarié·es et ses sous-traitant·es, son chemin vers l'innovation.

Opposition

Voile : La solitaire du Figaro à Saint-Nazaire

Avec l'appui du Conseil départemental de la Loire Atlantique, chef de file de cette initiative, Saint-Nazaire va être la terre d'accueil de plusieurs éditions de la Solitaire du Figaro. 2021, 2023, 2025 : trois années qui feront de Saint-Nazaire une ville majeure de cette course mythique, dont l'originalité est de mettre les skippers et skippeuses à égalité en les faisant concourir sur les mêmes navires. Ensuite, place au talent, à la stratégie, à la prise de risque. Chacun le sait, cette course est aussi une pépinière de talents que l'on retrouve ensuite sur les lignes de départ des grandes courses au large.

Aujourd'hui Saint-Nazaire regarde pleinement la mer : au travers de son front de mer, qu'il s'agisse de sa partie urbaine ou du chemin côtier, au travers de son projet urbain « Saint-Nazaire, une ambition maritime et littorale » qui souligne à quel point tous les quartiers de notre ville ont à voir avec les littoraux qui nous entourent, au travers des efforts faits par les clubs sportifs, l'école municipale des sports, la base nautique estivale pour favoriser l'apprentissage de la voile. Il était donc important que notre politique événementielle vienne couronner tout cela en favorisant l'organisation de grands rassemblements festifs dédiés à la voile et aux aventures maritimes. C'est une brique supplémentaire du projet stratégique en cours de construction. C'est aussi un pari sur la diminution des contraintes liées à la crise sanitaire qui se dessine progressivement. Nous avons besoin de retrouver une vie amicale et familiale plus sereine, mais aussi des temps collectifs fédérateurs. Nous avons toutes et tous besoin de prendre l'air, de nous retrouver et de rêver aux côtés des aventurier·es du grand large.

Pour cette édition 2021, la 52ème de l'histoire de la course, Saint-Nazaire sera ville de départ et ville d'arrivée.

Bain Public, *un nouvel espace de rencontre entre les artistes, le territoire et ses habitant·es*

Longtemps, les Nazairien·nes y venaient pour prendre soin d'eux, les bains douches d'après-guerre, deviennent *Bain Public* dédié aux différentes formes théâtrales, à la danse, à la musique et ouvert sur la ville. En cette période si douloureuse pour le monde culturel, réjouissons-nous que Saint-Nazaire compte désormais un nouveau lieu culturel*.

En 2018, après la fermeture du théâtre Icare, la ville souhaite encourager la relation entre culture et territoire notamment à travers la présence artistique et des créatifs. Autre ambition affichée : affirmer la place des habitant·es dans la pratique et la construction des contenus artistiques. Au terme d'un appel à projet, le bâtiment emblématique du patrimoine nazairien était confié à l'association *Chantiers nouveaux*. Prenant la forme de tiers lieu, *Bain Public* déploie une approche renouvelée, tant dans les formes que dans les modes de production. Le projet propose d'explorer, à travers des résidences d'artistes, les enjeux sociétaux contemporains tels que notre rapport à la paternité, au corps ou encore au travail, les thématiques retenues pour cette saison inaugurale…

Aux artistes désormais de prêter toute l'attention aux habitant·es et, se faisant, de raconter avec leur sensibilité Saint-Nazaire…

* Bain Public *sera ouvert à toutes et tous lorsque les conditions sanitaires le permettront.*

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

Ensemble, solidaires et écologistes

Voilà un an que la culture est en berne. Alors que les lieux de consommation mercantiles restent ouverts, ceux de consommation de nourriture intellectuelle se voient contraints de fermer leurs rideaux. Théâtre, cinémas, salles de concerts et musées sont autant de lieux d'échanges, d'évasions, de rencontres, de réflexion, de fêtes qui sont essentiels à l'épanouissement, au bien être de chacun·e d'entre nous.

Les artistes dont le rôle social est primordial souffrent terriblement de cette mise à l'écart. Nous les soutenons dans leurs revendications, ainsi que les occupations de théâtres dont celui de Saint-Nazaire.

L'art nous relie les uns aux autres, nous permet de partager des moments de joie, de réflexion sur le monde et les humains, sur ce que nous vivons, rêvons, avec un langage non pas de technocrates ou de scientifiques, mais avec un langage "poétique" qui parle à notre intelligence mais aussi à notre cœur, qui nous donne des émotions et nous stimule pour penser nos vies, pour habiter celles-ci avec intelligence et humanité. Et ce partage là ne pourra jamais être remplacé par une culture vécue individuellement devant son écran. Plus que jamais, nous avons besoin de contrer ce climat "lobotomisant" , "individualisant" et d'où tout esprit festif et collectif serait exclu.

Heureusement, les autorités ont permis aux associations culturelles d'œuvrer en milieu scolaire. Nous saluons les associations et les structures culturelles nazairiennes qui poursuivent leurs actions dans les classes et qui interviennent partout où c'est possible , en particulier dans les EPAHDs, malgré l'imbroglio administratif et la contrainte des normes sanitaires.

À l'arrivée du printemps, la culture doit se réinventer, se faufiler en plein air dans les parcs, les jardins publics et privés, sur la plage, au pied des immeubles, dans tous les lieux où la sécurité sanitaire pourra être assurée. On peut espérer tout à fait que la mairie agisse pour le bien-être des citoyen·nes et concoure à préserver leur santé psychologique, et donc favorise, rende possible concrètement et encadre ces moments de partage, moments à inventer avec l'aide des structures culturelles et sociales, des associations, mais aussi des citoyennes et citoyens eux-mêmes qui peuvent être riches d'idées. Projections en plein air, spectacles et concerts en extérieur, ballades contées, lectures dans les jardins, pianos et chansons dans la rue… Tout cela dans le respect des règles sanitaires, bien entendu.

Inventons ! Bien sûr que notre joie de vivre est là et ne demande qu'à s'exprimer !

**Gwenolé PERONNO, Gaëlle BÉNIZE THUAL,
Cédric TURCAS, Hanane REBIHA,
Philippe CAILLAUD, Capucine HAURAY,
Olivier BLÉCON, Sarah TRICHET-ALLAIRE,
François BILLET, Magali FENECH**